

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24/09/2021**

**Étaient présents** : Jean-Marie GASSMANN - Jean-Marie BABEL — Jean-Marie PETIT – Sylvain GHESQUIER - Sylvie GASSMANN.

**Étaient absents et avaient donné procuration** : Nicolas GASSMANN à Sylvie GASSMANN -Doris BLAISE à Jean-Marie GASSMANN

**Transfert compétence assainissement des communes vers la Communauté de Communes Meurthe Mortagne et Moselle :**

Les membres présents acceptent le transfert de compétence assainissement vers la Communauté de Communes Meurthe Mortagne et Moselle au 1<sup>er</sup> janvier 2022.  
La compétence assainissement regroupe l'assainissement collectif et non collectif, la collecte et le maintien des eaux usées. Elle exclut la gestion des eaux pluviales ainsi que les avaloirs.

**Coupes de bois – hiver 2021/2022 :**

Les membres présents acceptent à l'unanimité des votants le programme de coupes hivernales en forêt communale de LANDECOURT, parcelles 14 et 31 en affouages, pour l'hiver 2021/2022 et parcelles 16 – 17 et 18 en vente sur pied pour l'année suivante.

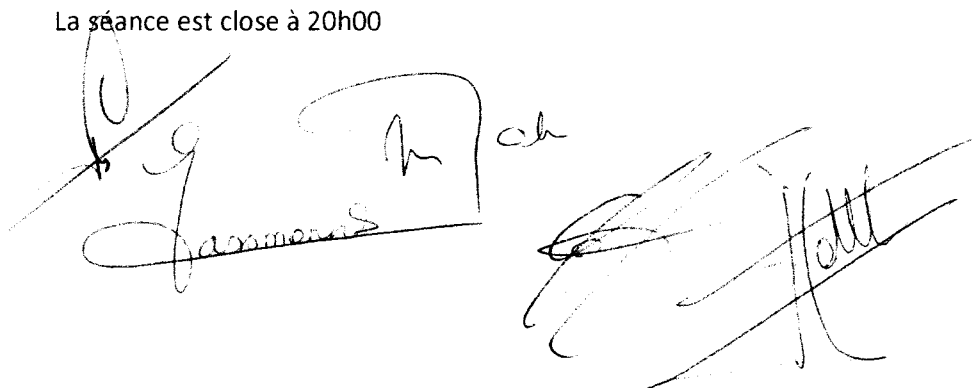
**Demande de subvention FEADER -**

Les membres présents sollicitent une aide financière au titre d'un appel à projet « Plan de relance Européen » pour le programme de travaux « Fontaine du Bas du Village ».

**Informations diverses**

- FPIC : La CC3M ne percevra que 90 % du montant annuel pour 2021 (recette communale estimée à 1200 €). Le FPIC ne sera plus versé au titre de l'année 2022.
- Eoliennes : une proposition d'installation présentée par l'entreprise ADE n'est par retenue par le Conseil Municipal.

La séance est close à 20h00



The image shows several handwritten signatures and initials in black ink. On the left, there is a large signature that appears to be 'Gassmann' with a checkmark above it. To its right are some initials, possibly 'M' and 'ab'. Further right, there are two more signatures, one of which is more legible and appears to be 'Hott'.